



Contrat de travail et situation différente au travail

Par **mimi51000**, le **25/12/2008** à **22:17**

Bonjour,

J'ai démissionné de mon emploi où je me trouvais depuis 10 mois en CDD sans date de fin pour un CDI dans un autre magasin.

J'ai appris par des employés et des clients que le patron faisait des choses bizarres en plus que le magasin serait soit disant en vente.

Pour mon contrat je suis embauché pour un 35H et mes horaires devaient être du mardi au samedi de 10H-12H et de 14H-19H, mais je constate qu'il me fait travailler plus d'heures, par exemple je devais travailler 8 jours d'affilés (mercredi au mercredi suivant) alors que je n'étais pas au courant que les horaires étaient différents pendant les fêtes et comme jour de repos le 24 décembre.

Et que depuis que j'ai commencé c'est à dire le 17 décembre que mes horaires sont 09h00-13h00 et 14h-19h.

Est-ce qu'ils ont le droit sans avenant à mon contrat de travail?

De plus je voudrais savoir vu que le poste n'est pas ce que j'attendais si je pars pendant ma période d'essai qui est de 1 mois plus un mois renouvelable si je pourrais toucher le chômage vu que j'ai démissionné de mon ancien emploi pour celui-ci.

Je vous remercie d'avance car je ne sais plus quoi faire et je n'ai même pas envie de me lever pour aller à mon emploi.